

**UNE APPROCHE DES MENTALITES
COLONIALES ET INDIGENOPHILES
EN ALGERIE A LA VEILLE DE LA
GUERRE DE 1914 –1918 A TRAVERS
UN DISCOURS DE DISTRIBUTION
DES PRIX**

Suzanne CERVERA

Le 12 juillet 1912, Charles Michel, maire et conseiller général de Tébessa, préside la « Fête de l'Instruction », préalable aux vacances scolaires et aux cérémonies du 14 juillet. Elèves, maîtres, institutrices, personnel administratif de ce gros bourg du Sud constantinois s'abritent, sous le préau de l'école de garçons, du soleil de feu qui incendie les faux acacias de la cour, les ruelles, les ruines romaines et les remparts byzantins. Au pied des Aurès, le site de l'antique Théveste occupe une haute plaine fauve que, dit-on, la résistance de la Kahena¹ aux cavaliers arabes priva de son manteau d'oliviers. Cette date n'est pas anodine : le 18 juin précédent, une délégation de Musulmans algériens de nationalité française, introduite auprès du Président de la République et du président du Conseil² par les députés assimilationnistes Albin Rozet³ et Adolphe Messimy⁴, leur a remis solennellement une note, bientôt connue sous le nom de « Manifeste du Jeune Algérien ».

Charles Michel, né à Philippeville en 1869 de parents lorrains devenus propriétaires en Algérie, partage l'engagement des deux élus pour une évolution plus libérale de la politique algérienne. En 1911, après avoir voté au Conseil général de Constantine en faveur de la conscription des Indigènes, il a donné sur ce thème une conférence publique dont l'apparent succès s'est répercuté jusqu'à Nice dans les colonnes du *Phare du Littoral*.⁵ Devant un auditoire majoritairement européen, Charles Michel approche de nouveau ce sujet délicat. L'impression du discours confié aux services de la mairie de Tébessa, en grand format destiné à l'affichage, traduit les intentions de son auteur. Les paroles s'envoleront dans les chaleurs de juillet, mais le texte, réfléchi et structuré, restera, porteur des intentions gouvernementales. Une institutrice, sensibilisée par sa vocation et son enseignement en « classe d'initiation », cours préparatoire dont la plupart des élèves ne parlent pas français, aux problèmes indigènes, entourera de cette grande feuille ses documents professionnels ramenés en Corse lors de sa retraite en 1932, permettant sa « redécouverte ».

¹ Chef de tribus berbères, cette héroïne des Aurès dirigea à la fin du VII^{ème} siècle la résistance des autochtones à l'occupation arabe.

² Armand Fallières, président de la République du 18 février 1906 au 18 février 1913 et Raymond Poincaré, président du Conseil avant d'être à son tour élu président de la République.

³ Après une carrière diplomatique en Orient, Albin Rozet (1857-1915), député républicain, assimilationniste sincère, présenta divers projets de réformes en faveur des Indigènes d'Afrique du Nord, dont, en janvier 1909, celui qui supprimait les pouvoirs discrétionnaires dont abusaient parfois les maires et les administrateurs des communes mixtes.

⁴ Adolphe Messimy (1869 – 1935) interrompit en 1900 sa carrière militaire pour la politique et le journalisme aux côtés des républicains, se spécialisant dans les questions coloniales. Député de Paris en 1902, il fut à l'origine du projet de conscription en Algérie ; mais ce projet fut amputé des conditions d'égalité favorables aux Indigènes.

⁵ Le 20 juin 1911, Sainte Marie, éditorialiste du *Phare du Littoral*, en appelle au Général Goiran, un Niçois nommé ministre de la Guerre ; il se doit d'ajouter aux troupes noires des recrues arabes pour pallier à l'insuffisance en nombre de l'armée française. La conférence à ce sujet de Charles Michel, « *l'un des pionniers de notre oeuvre civilisatrice* » avait rencontré les jours précédents un plein succès « *au milieu d'une foule de colons* ».

Distribution des prix aux Elèves des Ecoles de Tébessa (Département de Constantine)

**DISCOURS DE M. CHARLES MICHEL, CONSEILLER GENERAL,
MAIRE DE TEBESSA**

11 JUILLET 1912

Mesdames, Messieurs, mes jeunes amis,

A la joie de me retrouver parmi vous , s'ajoute le sentiment très vif de l'honneur qui m'est échu aujourd'hui de présider une fête de l'instruction. C'est, en effet, pour nous, républicains, un devoir essentiel entre tous de maintenir dans notre pays la nécessaire prééminence du savoir. L'instruction est à la source de toute liberté. C'est elle qui dénonce les servitudes et dresse pour les efforts de demain, des hommes éclairés et libres. La Science est génératrice de courage, seule l'ignorance s'incline devant les menaces d'oppression. Et que deviendrait donc une république dont les citoyens auraient perdu la fermeté et l'audace qu'inspire le savoir ?

Je suis venu, mes jeunes amis, à la fin de cette année scolaire, apporter mon témoignage d'estime et de reconnaissance à vos maîtres et à vos institutrices qui, en travaillant pour faire profiter chacun de vous des avantages que procure l'instruction, préparent en même temps la prospérité et la force de la République.

Ici, sur cette terre africaine, le rôle de l'éducateur est plus ardu, plus poignant et plus nécessaire que partout ailleurs. Les classes des écoles comprennent nombre de petits étrangers ; et, de l'ensemble de leurs élèves, vos maîtres ont à former des Français d'un patriotisme assez ardent pour qu'il rayonne sur la masse indigène qui nous entoure.

Avant d'avoir vu la France, vous l'aimez déjà avec ferveur, au seul charme qui se dégage de tout ce que vos maîtres vous en ont rapporté. Vos livres vous ont rendu familiers les détails de sa forme heureuse et de sa position privilégiée. Mêlée par ses attaches terrestres à la vie ardente et tumultueuse de l'Europe centrale, elle s'ouvre sur trois mers par où lui arrivent, avec les richesses des pays lointains, les rumeurs du reste du monde. C'est pourquoi son histoire attachante est celle même de l'humanité moderne. Cette histoire, il vous convient à tous, Algériens, plus qu'à tous autres, de la bien connaître, car vous avez, au milieu des petits étrangers et des indigènes, un rôle à remplir ; si jeunes que vous soyez, vous devez faire aimer la France. Et pour cela, sachez la connaître vous-même ; apprenez à admirer, à aimer les efforts généreux de nos ancêtres qui ont allumé parmi les hommes une flamme de liberté qu'il vous appartient de ne pas laisser périr. Car telle est la véritable gloire de notre Patrie : ses énergies les plus sublimes, elle les donna à l'affranchissement de l'humanité. Elle forme au milieu de forces surnaturelles qui l'entourent, comme un prodigieux foyer de pensée dont le rayonnement vient encore d'éveiller aux confins orientaux de l'Asie la voix d'une démocratie nouvelle.

Quels soins doivent être les vôtres, mes jeunes amis, pour vous préparer à devenir les défenseurs conscients et vigoureux d'un patrimoine unique au monde !

Et si mes paroles paraissent s'adresser plus directement aux jeunes garçons français et indigènes rapprochés sur ces bancs, je voudrais qu'elles soient entendues aussi des petites Françaises qui auront à jouer à leur foyer le rôle précieux de conseillères et d'éducatrices. Je regrette qu'elles ne puissent parvenir encore aux petites indigènes auxquelles notre municipalité se préoccupe d'ouvrir des classes où elles puissent bientôt recevoir leur part de cette instruction qui dissipe les préjugés dangereux et qui prépare aux devoirs.

Nous vivons, assaillis par d'incessantes alertes ; de sourdes convoitises enveloppent la France dont les finances reconstituées, le commerce décuplé, l'instruction étendue à la nation entière, la puissance militaire régénérée et surtout le domaine africain parachevé, portent le témoignage souverain de ce que peut un grand peuple qui ne désespère jamais.

Pour continuer demain et pour conserver cette oeuvre qui s'édifie sous vos yeux, la Patrie aura besoin de vos forces. Vous les lui devez sans restriction. Préparez-vous donc à être de bons soldats dans la nation instruite et armée. Ne négligez pas d'exercer la souplesse de votre corps. Soyez adroits. L'adresse est le signe d'une volonté claire qui sait commander à des muscles exercés. Accoutumez-vous déjà, par la pratique des sports, à cette discipline française, faite d'assentiment alerte et libre, qui a valu à nos armées d'incomparables victoires.

Par surcroît de tous ces devoirs qui sont communs à vos jeunes compatriotes de la Métropole, je voudrais vous inviter à tourner vos pensées vers la mission qu'impose à tous les Français d'Algérie, leur place en ce pays. Vos pères, s'ils en ont entrevu la grandeur, n'ont pu lui consacrer leurs efforts. Une terre hostile, abandonnée depuis la domination de Rome, les sollicitait rudement ; ils ont fait surgir dans les plaines, sur les plateaux, aux flancs des coteaux, la douceur des paysages de la Mère-Patrie ; et quoiqu'ils eussent, par la magie de leurs travaux, étonné les indigènes qui les entouraient, quoiqu'ils les eussent associés à leur labeur et fait participer à leurs profits, cette réserve profonde d'énergies toutes neuves que constituent nos millions d'indigènes, ils avaient dû se résigner à la laisser encore sommeiller.

Mais le jeu des forces économiques travaille souvent au profit des hommes, à l'insu de leur volonté. Partout où, en Algérie, se sont ouvertes des exploitations agricoles et industrielles, les indigènes ont pris un certain goût de l'ordre et de la discipline. Les organes de civilisation portent en eux une vertu profonde, qui ordonne, concerte des énergies qui s'ignoraient elles-mêmes et ne trouvaient point occasion de s'assembler. Le nomade se fixe ; la tente, peu à peu, est remplacée par le gourbi auquel succède le toit de tuiles ; la charrue française se substitue chaque jour à l'araire primitif. Et peu à peu, en dépit des prophéties de jadis, l'indigène se laisse gagner par le progrès. Ce n'est pas aux Français de cette région, qui sont dans cet ordre d'idées des précurseurs, qu'il est utile de rappeler qu'il n'est plus rare de voir des Français s'associer à des Indigènes pour des opérations agricoles ou commerciales. A l'usage, l'estime s'établit entre les hommes de races différentes ; ainsi se produit une évolution lente mais sûre de la mentalité indigène vers un état qu'il faut souhaiter et vouloir très prochain.

Il dépend surtout de vous, mes jeunes amis, que cette évolution, dont nous avons conscience, soit enrichie et accélérée par tout ce que vous pouvez y introduire d'élan intrépide et généreux. A ces premières relations que vient d'établir le travail en commun des choses de la terre, entre des hommes, hier encore étrangers les uns aux autres, s'ajoutera peu à peu la solidarité qui naît du sentiment très profond que tous les hommes de ce pays, à quelque race qu'ils appartiennent, sont des artisans de l'oeuvre française.

A ce titre, toutes les énergies qui vous entourent méritent votre sympathie car elles revêtent un prix infini. Loin de les réprimer, il faut ouvrir à leur développement les larges voies de la tolérance et de la justice. Mais d'où jaillira l'étincelle qui, demain, éveillera tant de forces perdues pour notre patrie, sinon de votre cœur ? En comparaison des difficultés de jadis, vos pères vous ont fait sur cette terre algérienne un séjour si doux ! Les âpres luttes du passé ne sont qu'un souvenir où l'héroïsme de tous apparaît très pur. Le moment est arrivé où il est devenu possible que votre génération fasse pour la France la conquête morale des Arabes qui arriveront à l'âge d'homme en même temps que vous.

Je ne veux pas vous dissimuler les exigences de la tâche qui vous est ainsi assignée par des motifs supérieurs à votre volonté. Vous n'aurez pas à faire appel à de surhumaines vertus. C'est aux plus délicates impulsions de votre nature qu'il vous faudra savoir céder. Le sang-

froid, la maîtrise de soi, et, dans les relations si diverses que la vie noue entre les hommes, une aptitude presque naturelle à envisager le point de vue de ceux par qui on se croit lésé, et qui n'est qu'une aptitude à être juste, telles sont les dispositions que vous aimerez à entretenir constamment en vous. Il y a en tout homme un besoin de justice qui n'est, au fond, que l'instinct de l'ordre et de la sécurité. Un lien indissoluble unit le sentiment de la justice à celui de la conservation. Quoiqu'on ait dit et écrit sur l'impénétrabilité des Indigènes, ils ont, nous le savons, cet instinct profond de la vie et ce respect inné de l'équité. Soyez justes avec eux, vous conquerez leur cœur et vous restituerez aux énergies légitimes qu'ils étouffent en eux le droit de se développer librement.

C'est à vous qu'il appartient ainsi d'accomplir en ce pays une transformation dont il est aisé dès maintenant d'entrevoir quelques-unes des conséquences les plus bienfaites et les plus belles.

Quand, en effet, par vos efforts individuels, par votre volonté de patriotes et aussi par votre action de citoyens, vous aurez peu à peu éduqué des millions d'hommes, que vous aurez péniblement désarmé leur méfiance souvent déconcertante, que vous les aurez relevés, que vous leur aurez progressivement conféré cette liberté qui ne s'exalte que dans la justice, alors, les plaines que couvrent des traînées d'herbes rares, les coteaux aujourd'hui en friches et les montagnes farouches vivront de tous les espoirs nouveaux que vous aurez suscités. Le laboureur, aujourd'hui craintif et ignorant, rappelé à la condition d'homme, poussera d'un cœur confiant sa charrue dans la terre reconquise. Mes jeunes amis, comment travailler à la prospérité de ce pays, à l'accroissement de sa richesse, à son expansion économique, si ce n'est en lui apportant, par un apostolat dont je vous sens capables, toutes les activités qui attendent de votre génération le signe libérateur ?

Du même coup vous agrandissez la Patrie et vous la fortifiez. Ces nouveaux venus, par une reconnaissance dont il ne faut pas douter, et par l'effet de l'impérieuse nécessité, deviendront les gardiens jaloux des intérêts sacrés au service de la France ! Les champs de bataille de Balaklava, de Solférino, de Chine, de Wissembourg, de Coulommiers, gardent le souvenir de ces héroïques turcos dont l'intrépidité téméraire, encadrée et contenue par des forces françaises, devient, aux mains du commandement, un instrument souple et rapide, d'un irrésistible élan.

Mes jeunes amis, vos maîtres vous ont appris ce que c'est que la France, et la singulière et haute mission qu'elle remplit dans le monde. Vous savez maintenant ce qu'il vous faut faire pour contribuer à maintenir et à défendre cet ardent foyer de lumières et de libertés. Votre devoir vous presse : une odeur de bataille flotte autour de vous. Nos voisins de l'Est jettent à cette heure, sur nos frontières, les masses de nouveaux corps d'armée. Voici la Méditerranée menacée dans son équilibre : convoitises de Vienne sur les Balkans ; visées traditionnelles de Pétersbourg sur Constantinople ; conquêtes de l'orgueil romain ressuscité ; qu'est-ce que réserve à l'Europe le conflit prochain de ces appétits ?

Faut-il parler de la lutte formidable que se livrent l'Angleterre et l'Allemagne pour la suprématie économique et qui prend, à certaines heures, l'aspect tourmenté d'un conflit ? Faut-il évoquer à vos imaginations les insolentes prétentions d'hégémonie de l'Allemagne sur l'Europe ? Toutes ces inquiétudes sont trop présentes à vos cœurs pour qu'il soit nécessaire d'insister fortement. Elles nous ramènent à l'action immédiate et tenace.

Je suis vraiment heureux de reconnaître que dans les voies que j'ai essayé de tracer à votre jeune activité, la région de Tébessa, depuis plusieurs années déjà, s'avance d'un pas assuré. Un souffle de justice passe sur ce pays, et ses effets se révèlent par une infinité de détails de l'existence quotidienne qui me frappent à chacun de mes séjours parmi vous. En vous voyant, on est sûr que la jeunesse d'Algérie ne faillira pas à sa mission et qu'elle aura ce qu'un auteur appelait hier « *l'amour de toutes les forces de son pays* ».

LE DISCOURS DE CHARLES MICHEL : UNE TENTATIVE POUR INFLECHIR LA POSITION DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE D'ALGERIE

Tébessa, une communauté européenne fière d'un terroir original

On imagine sans peine les visages attentifs des principaux destinataires de la prestation oratoire de l'élu, élèves français et étrangers dont les familles ont immigré récemment en Algérie et qui ne bénéficient pas encore de ce fait de la nationalité française, accordée depuis 1889 à tous les enfants nés sur le territoire algérien. Leur âge, assure le maire, les tourne vers une mission sacrée : relais éclairés de la philosophie des Lumières, les voilà chargés de faire rayonner sur cette terre africaine et la « *masse indigène* » leur amour ardent de la France. Tout en mettant l'accent sur l'imminence des dangers qui menacent la Patrie, auxquels le sensibilisent particulièrement ses origines lorraines, Charles Michel va tenter en douceur de faire évoluer les idées de l'assistance. Son auditoire, que le rôle de poste-frontière de Tébessa avec la Tunisie, protectorat français depuis 1883, ouvre à d'autres influences, est jugé digne d'un langage novateur ; la communauté européenne, à dominante métropolitaine, Corses de la région d'Ajaccio, montagnards bas-alpins et pyrénéens, et italienne, que rapprochent les métiers de la police, de la douane, de l'enseignement, des chemins de fer et surtout de l'administration, atteint un niveau culturel relativement élevé. L'économie locale laisse peu de place à l'agriculture, sinon dans le bassin humide de la Merdja. L'antique Théveste, patrie des rois numides, des Sévères, et du martyr Fulgence, siège de la III^{ème} légion romaine, est devenue, fière de son temple de Minerve, de sa porte de Caracalla, de ses basiliques chrétiennes et d'une orgueilleuse enceinte byzantine, un marché d'échanges entre commerçants et éleveurs nomades, et surtout le point de départ de l'embranchement ferroviaire qui dessert la mine de phosphate du Kouif, distante d'une trentaine de kilomètres, étape ultime vers la gare-frontière de Ghardimaou.

Charles Michel missionnaire républicain de l'enseignement laïque

Le discours de Charles Michel rassemble d'abord les dogmes de l'évangile républicain de ces années de veille patriotique. Une harmonie heureuse privilégie la France au centre du monde et des courants de pensée, héritière d'une histoire tout entière consacrée à l'affranchissement de l'humanité. Mais le planisphère de Mercator centré sur l'Europe, montre aussi, au coeur des dangers, notre hexagone amputé depuis 1871 de deux de ses provinces préférées. L'oeuvre de la République a permis la renaissance du pays depuis la douloureuse catastrophe ; finances, commerce, régénération de l'armée, achèvement des conquêtes de l'Afrique, autant de domaines qui ont sorti le pays du désespoir consécutif à la défaite.

Ce rappel de l'oeuvre républicaine évoque par un silence révélateur les errements de la politique menée en Algérie. Hésitant, Napoléon III a tenté de faire de cette conquête dépourvue de projet initial un établissement civil en créant un ministère de l'Algérie. Son projet de royaume arabe, aboutissement d'un long voyage d'études et de conseils éclairés n'a pu être mis en oeuvre et a été violemment rejeté dès les débuts de la III^{ème} République, hostile à toute organisation militaire sinon pour de nouvelles conquêtes ou la défense du territoire national. Les Républicains ont repris le projet de la Seconde République et rêvé de faire de l'Algérie un modèle issu de la Révolution française, en assimilant cette terre à la métropole, par la francisation et la laïcité. Ainsi l'instruction publique, concrétisation de ce rêve, a été proposée aux jeunes garçons de six à douze ans par l'extension à l'Algérie des lois scolaires de Jules Ferry dès novembre 1891. Mais malgré l'enthousiasme et le volontarisme

de jeunes enseignants que les écoles normales de la Bouzareah, de Miliana, d'Oran et de Constantine forment spécialement à l'enseignement indigène, l'application de ces lois laisse à désirer. Le « Parti colonial », ensemble informel d'élus de divers bords, d'intellectuels, d'hommes d'affaires et de notables européens d'Algérie, favorables à une colonisation de conquêtes et d'exploitation, imbus de leur supériorité, a exprimé à plusieurs reprises son hostilité à cette obligation scolaire, en particulier en mars 1908 au Congrès des Colons d'Alger: si elle était réellement appliquée, la scolarisation des Indigènes constituerait un véritable péril pour la population européenne et l'économie de l'Algérie, privant celle-ci d'une main d'œuvre ignorante dévolue aux tâches inférieures. Le 5 novembre 1908, le recteur Jeanmaire, ardent partisan de la création d'écoles indigènes, a préféré démissionner devant la dénaturation de celles-ci en « *écoles-gourbis* » aux programmes allégés. Romains et nouvelles contemporains commencent à montrer le désarroi des êtres pris entre les deux cultures.

Les données numériques semblent donner raison aux détracteurs de l'école française : la population indigène fuit l'école française, pour des raisons religieuses et culturelles, peut-être aussi par un prosaïque sentiment d'inutilité : des prophéties n'annoncent-elles pas le départ prochain des Français ? Aussi, si 3 % seulement des garçons indigènes sont scolarisés, par contre l'assiduité à l'école coranique ne se dément pas, malgré des horaires malcommodes imposés en fonction de ceux de l'école française ; dans les régions berbérophones, l'usage de la langue arabe progresse. L'idée d'étendre la scolarisation aux filles, en accord avec la loi Camille Sée, paraît d'autant plus insolite qu'elle est à peine acceptée en France métropolitaine. Charles Michel définit en effet soigneusement le rôle restreint dans leur foyer des futures jeunes femmes : conseillères et éducatrices, elles n'agiront pas directement sur les hommes et les événements. En 1912, les écoles de filles de Tébessa ne recrutent pas encore de filles indigènes. Les institutrices qui assistent à la fête sont dans leur genre des pionnières : l'une d'entre elles est descendue à dos d'âne de son village pour le concours d'entrée à l'Ecole normale de Jeunes Filles d'Ajaccio. Une mince part de son traitement lui est remise par l'intermédiaire de son père, buraliste à Tébessa, sous la forme d'une participation à ses « *épingles* », un peu d'argent de poche en somme. La nation armée, physiquement préparée à la lutte que laissent pressentir les complexes intrigues européennes, éclairée des Lumières de la Raison et de la Liberté, est une nation mâle que définit bien le suffrage universel, uniquement masculin.

Faire de l'Algérie une projection de la France sans la participation des autochtones, n'est-ce pas une gageure ?

Le cœur du discours de Charles Michel concerne la politique que la France mène en Algérie et les relations que les différentes communautés y entretiennent. Le tableau qu'il trace de la terre algérienne n'est d'abord rien d'autre que le panorama que ses auditeurs, et électeurs, voient des murailles byzantines de Solomon aux contreforts bruns de l'Aurès. Les immigrants ont trouvé là une terre hostile, abandonnée et inculte depuis la domination de Rome ; ainsi sont niées les présences berbère et arabe, et leurs méthodes de mise en valeur, marquées négativement par la définition critique du nomadisme, symbole de désordre, d'indiscipline, d'ignorance, et de fuyante méfiance vis-à-vis de l'arrivant, et non de gestion intelligente d'un milieu naturel difficile. L'Européen a eu pour tâche sacrée de faire accéder cette terre ingrate, ravagée par les tribus de la Kahena et les invasions arabes, à la douceur des paysages de la patrie, chose plutôt difficile à Tébessa dominée par des monts arides, en dehors du cadre stéréotypé de la bourgade coloniale, avec sa mairie monumentale, son théâtre et son kiosque à musique ; requis par cette tâche paysagère, l'arrivant a négligé la réserve d'énergie et de pur héroïsme que signifiaient les révoltes et que gaspillaient les répressions. Charles

Michel, effleurant à peine les sujets délicats de la conquête et du peuplement de l'Algérie, propose de sortir de ces cycles en associant les Indigènes à une politique de progrès par leur participation accrue à la vie économique de la colonie, et surtout par la tolérance, le souci de justice, l'éducation, qui ne peuvent être concédés que par les Français, programme qui reste bien flou au moment où la défense de la patrie va mobiliser dans l'hexagone la plus grande partie des forces cantonnées en Algérie. Va-t-on laisser celle-ci sans défense à la merci de révoltes, ou confier armes et sécurité aux autochtones ?

Devant l'imminence d'un conflit, comment étendre la conscription aux Indigènes ?

Dans les dernières années du siècle, le volontariat indigène a considérablement diminué ; les Français d'Algérie font un service limité à un an, quand les Métropolitains restent trois ans sous les drapeaux. Depuis 1908 on a envisagé d'étendre la conscription aux Indigènes, sur une durée de trois ans par tirage au sort, avec des avantages. La *Dépêche algérienne* a exprimé la hantise que la naturalisation ne soit au bout, avec « *la marée du suffrage universel arabe, une multitude de Français-burnous pire que le Décret Crémieux* », allusion à l'accès controversé dès 1870 de la communauté israélite d'Algérie à l'identité française. Repoussée sur l'intervention du député de Constantine Emile Morinaud, violemment antisémite, la proposition du conseiller général de Peretti est promulguée en force par décret du Président du Conseil Clemenceau le 17 juillet 1908, provoquant la démission du ministre de la marine Gaston Thomson, député d'Oran et héraut du « Parti colonial ». Les Musulmans algériens ne montrent pas davantage d'enthousiasme, considérant que le projet du ministre des Colonies et de la Guerre Adolphe Messimy peut mener à une naturalisation forcée, et, avant le 28 février 1911, date du décret officialisant le recensement nominatif des jeunes Musulmans, des pétitions sont déposées dans de nombreux petits centres, comme Rovigo, Tiaret, Collo, tandis que certaines familles aisées préfèrent mettre leurs jeunes gens à l'abri d'une contagion impie et quittent l'Algérie pour le Proche-Orient en particulier dans la région de Tlemcen. En effet, jusque là, la naturalisation des Algériens indigènes devait s'assortir du renoncement au statut religieux de musulman, et leur valait le qualificatif de *m'tourni*, c'est-à-dire en quelque sorte de traître. Pourtant, en juillet 1912, les « *Vieux Turbans* », dignitaires religieux locaux ou cadres administratifs, reçus à leur tour par le Président de la République, vont se résigner à accepter le principe de la conscription, en échange d'éminentes compensations, comme la suppression de ce que l'on appelle le Code de l'Indigénat, ensemble de dispositions consacrant l'infériorité de la condition indigène, qui multipliaient les infractions et les possibilités de condamnations.

Une difficile évolution de l'opinion à laquelle sursoit la guerre

Depuis le choc que l'émeute de Margueritte et ses cinq morts d'avril 1901 a provoqué sur les consciences, ravivant la peur des Européens d'Algérie, suivie par la clémence inattendue du verdict rendu, sans aucune condamnation à mort, par les Assises de l'Hérault, l'opinion a un peu évolué. En Algérie pourtant, rares sont les esprits éclairés qui ont pris conscience de l'injustice de la condition indigène, et, découragé, le gouverneur général Jonnart⁶ a préféré donner sa démission en 1911. Si Charles Michel se réjouit du « *souffle de justice* » qui passe en Algérie, il n'évoque aucunement un accès éventuel des autochtones musulmans à la citoyenneté française. A travers un propos qui se veut ouvert au progrès et

⁶ Charles Célestin Jonnart (1857- 1927), ami de Jules Ferry, chef de cabinet du Gouverneur général Tirman, fut gouverneur général lui-même(1900-1901, 1903-1911). Jugé indigénophile il s'attira la vindicte de l'opinion coloniale. Partisan de la naturalisation des Indigènes, et qualifiant l'Algérie de seconde France, image de la Patrie, il fut accusé à plusieurs reprises de vouloir créer comme Napoléon III un nouveau « Royaume arabe ».

aux idées généreuses, il dessine une démocratie à l'antique : au sommet d'une sorte de pyramide, les citoyens entraîneraient par leur exemple et leur apostolat une population d'étrangers devenus amoureux de la France. A la base, les Indigènes seraient heureux d'accéder à l'état d'hommes civilisés par le biais du travail, de l'engagement militaire, dans un futur plein d'espérances vagues, en leur rappelant l'engagement glorieux des « Turcos » pendant les guerres du Second Empire. Le principe d'égalité, cheval de bataille des Socialistes et de Jean Jaurès, n'est absolument pas évoqué. Surtout, il semble que les aspects religieux de l'identité locale soient complètement occultés, de la part d'un homme politique que ses positions placent au cœur d'une laïcité revendiquée et conquise par les lois de séparation.

La timidité et l'abstraction de cette offre, venant d'une personnalité considérée comme profondément indigénophile, montre combien il était malaisé de faire entendre la vérité à un auditoire sûr de sa place dans une société hiérarchisée, crispée sur ses privilèges et consciente sans aucun esprit critique de la prééminence de la culture française.

L'angoisse que provoquait l'imminence d'une guerre frappant le territoire sacré de la Mère-patrie l'emportait sur toute autre considération. La plupart des Européens d'Algérie, imbus d'une position que leur assurait la vie coloniale, étaient alors incapables d'un regard lucide sur leurs concitoyens indigènes. A la déception des Algériens musulmans, incités à verser leur sang pour une patrie qui leur déniait à l'avance toute possibilité d'accès à la citoyenneté et les maintenait dans une condition inférieure, pourrait s'opposer l'espoir et l'héroïsme de ceux qui, malgré tout, croyaient en la reconnaissance future de la France.